

Liste de vérification pour club et association

Consulter et suivre

- Lignes directrices des autorités de la santé des provinces
- Lignes directrices des autorités de la santé locales
- Lignes directrices de Ringuette Canada
- Lignes directrices et plan de ton association provinciale de ringuette (APR)
- Lignes directrices et protocoles des installations

Plan

- Désignation d'une personne responsable de suivre les dernières nouvelles et lien avec APR
- Comprendre quels formulaires sont nécessaires (par exemple; formulaire de renonciation, formulaire d'acceptation des risques, déclaration de conformité et attestation relative à la COVID-19)
- Rencontre avec vos installations et partage lignes directrices de ringuette
- Clarification des responsabilités du personnel de l'équipe pendant les séances d'entraînement
- Organisation de l'arrivée aux installations pour respecter les lignes directrices
- Exigences en matière d'hygiène
- Distanciation physique sur les lieux des installations (activités sur et hors glace)
- Lignes directrices concernant les vestiaires et les douches
- Exigences imposées aux parents ou tuteurs sur les lieux des installations
- Marche à suivre si un participant-e est malade (voir l'exemple de diagramme)

Rencontre avec les parents ou tuteurs et les participant-e-s

- Réunion virtuelle avec les membres dans le cadre de l'inscription
- Survolez des plans et attentes de retour à la ringuette
- Survolez des protocoles de santé et de sécurité
- Discussion sur l'assurance, l'immatriculation, la renonciation, les attestations, les codes de conduite etc.
- Rôles de chacun pour créer un milieu sécuritaire et sain
- Comportement attendu sur site

Sur les lieux des installations

- Respect de la distanciation physique
- Adoption d'une hygiène responsable
- Respect des lignes directrices des autorités de la santé publique
- Respect des lignes directrices du membre et des installations

Activité pré-ringuette - Les éléments suivants sont confirmés:

- Tous les participant-e-s ont confirmé leur présence via la plateforme en ligne ou avec la personne désignée.
- Tous les participant-e-s, parents et entraîneurs ont signé le NOUVEAU code de conduite et l'exonération de responsabilité des participant-e-s.
- Chaque participant-e et parent accompagnateur a confirmé au moyen d'un formulaire d'attestation qu'il n'a présenté aucun symptôme ou maladie au cours des 14 derniers jours.
- Chaque participant-e a confirmé au moyen d'un formulaire d'attestation qu'il n'a pas voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours, ni aucun membre de son ménage.
- Tous les participant-e-s et entraîneurs se sont lavés les mains.
- Tous les participant-e-s ont leur propre équipement.
- Séance d'information sur les règles de sécurité et les règles de participation sur glace terminée.
- Tous les entraîneurs présents ont suivi une formation obligatoire sur les plans provinciaux de retour à la ringuette. D'autres détails concernant l'éducation seront fournis cet été par l'entremise de chacune des organisations provinciales de ringuette.

Cet formulaire est remplissable à l'écran